

05 mar 2015 -17:55

Ordre du jour du Conseil des ministres du 6 mars 2015

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour. A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur www.presscenter.org et www.belgium.be.

- Traitement statistique des contrats DBFM des nouvelles prisons
- Principes directeurs pour les contrats d'administration des services publics fédéraux
- Nomination du directeur de l'Institut de formation judiciaire
- Accord de coopération Seveso
- Exécution du projet d'accord social : titres-repas et avantages liés aux résultats
- Nouvelles conditions d'accréditation des dentistes
- Dispositions relatives aux pensions du secteur public
- Contribution du secteur financier
- Gestion de l'équilibrage commercial du réseau de gaz naturel
- Varia

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be